

MISE EN LIGNE LE 09-11-2023

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME
ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT
CANTON DE ROYAN

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SÉANCE DU JEUDI 2 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le deux du mois de novembre, à dix-sept heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni à la Mairie de Royan sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Présents :

M. Patrick MARENGO, Président, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, M. Jacques GUIARD, M. Denis MOALLIC, M. Gilbert THULEAU, membres élus
Mme Françoise BAUDE, M. Gilles CLABAUT, M. Claude DUCHÉ, Mme Christiane FOUCHER, Mme Hermine OSTROWSKI, membres nommés

Représentés :

Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE donne pouvoir à M. Denis MOALLIC
M. Rolland BOIVENT donne pouvoir à M. Patrick MARENGO

Absents excusés :

Mme Marie-Françoise BENOIT, Mme Isabelle CHATEAU, Mme Marie-Claire SEURAT, Mme Madeline TANTIN

Date des convocations : 23 octobre 2023

Membres en exercice : 17
Pour : 13

Membres présents : 11
Contre : 0

Nombre de votants : 13
Abstention : 0

N° 23-137

OBJET : SAAD-Demande d'effacement de dettes suite RP

Monsieur le Trésorier Principal de Royan demande d'effacer les dettes d'un débiteur suite à une décision de la Commission de surendettement de la Banque de France et suite à un rétablissement personnel (RP) par un mandat ordinaire :

Budget 43003 : 121,58 €

Considérant que les crédits figurant au budget du SAAD sont suffisants pour couvrir ces montants imputés au compte 6542,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- ayant entendu l'exposé du rapporteur,
- après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'approuver l'effacement des dettes figurant sur la demande établie par Monsieur le Trésorier Principal de Royan,
- d'ouvrir les crédits budgétaires au compte 6542,
- d'établir un mandat ordinaire au 6542 pour les restes à recouvrer inclus dans le plan.

Certifié exécutoire
compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales, le 09/11/2023
Certifié conforme
Centre Communal d'Action sociale de Royan,
le 09/11/2023
Par délégation du Président,
La Directrice du CCAS
Frédérique SALLES

Fait à ROYAN, le 2 novembre 2023

Pour le Conseil d'Administration

Le Président du CCAS,
Maire de Royan



Patrick MARENGO

Accusé de réception en préfecture
C04561700116-20231102-DEL-23-137-DE
Date de télétransmission : 09/11/2023
Date de réception préfecture : 09/11/2023